

S A I N T - F R É G A N T

BULLETIN COMMUNAL N°19/ 5 octobre 2017

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h30 ou sur rendez-vous. Contact: 02.98.83.05.02 / mairie.saint-fregant@wanadoo.fr.

COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

Une fois de plus, la journée des saveurs a été un grand succès malgré la météo. Les marcheurs et vététistes n'avaient que des retours positifs sur la beauté des chemins et sur le travail effectué par les bénévoles.

Au nom du Conseil Municipal, nous tenons à saluer l'investissement de chacun. Nous sommes conscients que sans les uns ou les autres, cette journée n'aurait pu se faire. Grâce aux 60 bénévoles de la commune, nos chemins sont visités tous les ans, notre patrimoine est mis en valeur. Les randonneurs sont de plus en plus présents sur la commune. Cet été, nous avons vu de nombreux touristes sillonner les sentiers. Merci à vous d'être les ambassadeurs de notre belle commune.

OBJETS TROUVÉS

- ♣ Une clé rouge avec un porte-clés John Deere Pencran/Sofimat.
- ♣ Une paire de lunettes enfant noire de marque Nike.

URBANISME

Non-opposition à déclarations préalables : Monsieur Marius PIOTROWSKI au « lotissement de Kergoff » pour le changement d'une porte de garage, Monsieur Jean-Yves MORRY à « Rubétérel » pour un abri de jardin.

HENCHOU AN HOLL

- ♣ L'association « **Henchou An Holl** » remercie l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite des « **Chemins des saveurs** » du dimanche 1^{er} octobre. Malgré un temps maussade, les « **Randonnées** » ont réuni : 320 pédestres et 80 vététistes qui ont bien apprécié les sentiers et bien sûr les haltes gourmandes de Ravelin et Brendaouez. Le « **Menu du Terroir** » a délecté les papilles de 380 convives sous l'œil bienveillant mais maîtrisé du chef cuisinier. Merci à tous et rendez-vous au dimanche 7 octobre 2018.
- ♣ **Demi-journée aux sentiers** : le lundi 16 octobre à 13h30.

LA VAILLANTE FOOTBALL

- ♣ **Programmation des matchs** : à domicile le **dimanche 8 octobre** à 15h contre Plouguerneau E2 / à domicile le **dimanche 15 octobre** à 15h30 contre Kernilis Hermine 2.

TEAM COBJA / DANSE HIP HOP

Sergio Rajerison vous propose des cours de danse hip-hop le **mardi** de 18h30 à 20h30 à l'espace multifonctions. Ouvert à tous, débutants ou non, à partir de 8 ans. Contact : 06.67.46.19.31.

CONCERT ORGANISÉ PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

Le **dimanche 8 octobre** à 15h, le groupe vocal les « Paotred Pagan » donnera un concert à Saint-Frégant dans la salle multifonctions. Ce groupe, qui a obtenu la 2^{ème} place lors du championnat de Bretagne 1^{ère} catégorie des chorales bretonnantes en juillet dernier à Landerneau, chante en breton les richesses de notre patrimoine maritime. Il chante aussi la Bretagne à travers des textes traditionnels tirés du « Barzaz Breizh ». Les bénéfices de ce concert seront versés au Secours Catholique qui organise cette manifestation. « Donner, c'est déjà agir ». La participation est libre.

ASSOCIATION AR PINTIG

L'association organise une **soirée disco-crêpes** le **samedi 14 octobre** à partir de 19h, à la salle omnisport de Tréflez. Forfait adulte : 2 crêpes salées + 1 sucrée = 10 € / Forfait enfant : 1 crêpe salée + 1 sucrée = 5 €. Réservation auprès de Delphine Abhervé au 06.63.79.49.47.

VIE ASSOCIATIVE EXTÉRIEURE

- ♣ **L'Aïkido**, un art martial, un art de vivre. Fin connaisseur ou simplement intéressé(e)? Venez vous inscrire pour pratiquer l'aïkido ! Cet art martial s'adresse à tout public dès l'âge de 6 ans au club d'aïkido de Plouguerneau. Les cours se déroulent au Dojo du complexe sportif de Kroaz Kenan les mercredis. Horaires pour la saison 2017-2018 : enfants de 6 à 9 ans de 17h40 à 18h40 / enfants de 9 à 11 ans de 18h45 à 20h / adolescents/adultes de 20h à 21h30. Pour la pratique de l'aïkido, un certificat médical de non contre-indication vous est demandé. Contact : Laurent Jambet au 06.88.76.77.32.

- ♣ **Association Familles Rurales Guissény** : Séjour ski 12/17 ans à Orcières du 24 février au 3 mars. Inscription : vendredi 6 octobre de 18h30 à 19h30. Tarif : 475 € max et 7 € adhésion / Cours arts plastiques enfants 5/7 ans et 8/13 ans le mercredi : 80 €. Renseignements et inscriptions au 06.32.01.40.82.

- ♣ **Gym Club** : Zumba jeunes ados, important : le cours du jeudi soir 17h est ouvert aux jeunes jusqu'à 15 ans. Séances d'essai toujours possible. L'horaire pourrait être modifié en fonction des contraintes de déplacements des collégiens, soit 17h15. Dernière permanence d'inscription de rentrée : **vendredi 13 octobre** de 18h à 19h30, espace Brocéliande à Ploudaniel pour les adultes. Renseignements au 02.98.83.70.32.

- ♣ **Guisseny - Avel-Dro Gwiseni/Bagad Pagan** : il est encore possible de s'inscrire aux cours des sections : **danse bretonne enfants et ados/jeunes adultes confirmés** : 06.71.61.96.51 ; **cornemuse, bombarde, percussions** : 06.63.90.23.75 ou par mail : aveldro.gwiseni@gmail.com plus d'infos sur le site internet <https://aveldro.jimdo.com>.

ENFANCE/JEUNESSE

- ♣ **Établissement Saint-François-Notre-Dame** à Lesneven : les élèves ayant obtenu leur Brevet des Collèges en juin 2017 sont invités à passer à l'accueil de l'établissement pour retirer leur diplôme.

- ♣ **La pause « Parents »** sur les usages numériques des jeunes (« Connaître, comprendre et accompagner les pratiques ») : **vendredi 13 octobre** à 20h à l'espace multifonctions de Saint-Méen. Gratuit et sans inscription. Contact : Centre Socioculturel Intercommunal au 02.98.83.04.91.

- ♣ Les **découvertes du centre socioculturel intercommunal** du mois d'Octobre : **Atelier d'éveil 0-3 ans** "Pirouettes et Chansonnettes" **samedi 7 octobre** à 10h à la salle communale de Saint-Méen / **Séance d'éveil musical** animée par Gwen Le Doré, artiste, conteur et percussionniste / **Spectacle Sonore et Visuel** Kids Nonatine **mercredi 18 octobre** à la Maison du théâtre à Brest. RDV à 13h45 à Kermaria au Folgoët / **Atelier Cuisine** : **samedi 28 octobre** à 10h à la Halle de Loisirs du Valy Goz à Lesneven. Cuisiner ensemble pour le plaisir, des recettes simples et savoureuses. Repas sur place. Ouvert à tous. Renseignements et inscriptions à l'espace Kermaria au Folgoët. Contact : 02.98.83.04.91 ou <http://centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org/>.

INFORMATIONS DIVERSES

- ♣ **Pharmacies de garde** : du 7 au 14 octobre : pharmacie Meena-Peron à Kerloutan / du 14 au 21 octobre : pharmacie Le Meur à Plounévez-Lochrist.

- ♣ **Prévention arnaques / cambriolages** : dans le cadre du CISPD, la gendarmerie de Lesneven et la CLCL souhaite développer davantage leur collaboration en terme de prévention. Ainsi, des conférences d'information et de prévention aux arnaques et cambriolages, gratuites et à destination de tous publics, sont mises en place sur le territoire, en octobre, avant le passage à l'heure d'hiver, période de recrudescence des cambriolages. Celles-ci seront animées par la gendarmerie de Lesneven. Dates : **mardi 10 octobre** à 20h à la salle Paotr Treoure à Plounéour-Trez, **mardi 17 octobre** à 20h à la salle polyvalente à Kerloutan et **jeudi 19 octobre** à 20h à la salle Arvorik à Lesneven.

- ♣ **Un doute sur les déchets en matière plastique** à déposer dans la colonne emballages secs ? Retenez simplement que l'emballage en plastique doit avoir la forme d'une bouteille ou d'un flacon pour être déposé dans la colonne jaune ! Les autres matières qui vont dans la colonne jaune : le papier et le carton qui se déchirent, les emballages métalliques, les briques alimentaires ! Le mode d'emploi des déchets est à votre disposition dans les mairies, à l'hôtel communautaire, sur le site internet de la CLCL. Plus d'infos : tri@clcl.bzh.

- ♣ **Octobre rose** : dépistage organisé du cancer du sein. Parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Contact : ADEC29 – 02.98.33.85.10 – adec29@gmail.com.

♣ **Le Centre Socioculturel** amorce le retour vers son bâtiment principal, entièrement rénové. Dans l'objectif de maintenir les services aux habitants de la Communauté de Communes, nous souhaitons programmer un réaménagement échelonné sans fermeture et avons besoin d'aide. Nous sommes à la recherche de bénévoles bricoleurs disponibles (même une journée) du 23 octobre au 3 novembre. Afin d'organiser au mieux cette nouvelle étape de la vie de notre et votre centre Socio, nous proposons une réunion de calage le jeudi 12 octobre à 17h à l'espace Kermaria. Par avance, merci du coup d'mains ! Renseignements au Centre Socioculturel Intercommunal. Contact : 02.98.83.04.91.

♣ Dans le cadre de la journée mondiale des soins palliatifs, l'**ASP-Respecte du Léon** vous invite à participer le mardi 17 octobre, à 20h, au cinéma Even à Lesneven, à une soirée cinéma, suivie d'un échange avec ses bénévoles (participation 2€). La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven le lundi 9 octobre de 14h15 à 16h15. Inscription à l'ASP-Respecte du Léon au 06.04.09.57.99 ou au 02.98.30.70.42.

♣ Brest métropole, en accord avec le Pôle métropolitain, va réaliser **une enquête sur les déplacements** effectués quotidiennement par les résidents du Pays de Brest. L'objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser les déplacements sur notre territoire (déplacements à pied, à vélo, en transports collectifs, circulation routière, stationnement, infrastructures, etc...). Cette enquête se déroulera entre octobre 2017 et février 2018 et a été confiée à la société Alyce.

♣ **SCOT : Réunions publiques** : le SCoT (Schéma de Cohérence territoriale) est un document permettant d'organiser et de mettre en cohérence le développement et l'urbanisation à l'horizon 15/20 ans de l'ensemble du territoire du Pays de Brest. Ce document cadre concerne Brest métropole et les communautés de communes du Pays des Abers, du Pays d'Iroise, du Pays de Landerneau-Daoulas, de la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime et de la communauté Lesneven – Côte des Légendes. Le premier SCoT du Pays de Brest, approuvé en 2011, est en révision depuis décembre 2014. Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) est le document opposable du SCoT qui a pour finalité de mettre en œuvre chacun des axes formulés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Il sera présenté lors de réunions publiques aux dates suivantes : mardi 17 octobre à 18h, salle de la communauté de communes à Lesneven / mercredi 18 octobre à 20h30 à L'Astrolabe (Salle Dumont d'Urville) au Relecq-Kerhuon. Le projet de Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) est téléchargeable sur le site www.pays-de-brest.fr.

♣ **La Maison de l'Emploi** vous propose de participer à l'*Atelier numérique* à Plouider (envoi de CV par mail, candidater sur Internet, etc...) les mardi 10 et 24 octobre de 9h30 à 11h30 / Atelier « *entretien d'embauche* » : le jeudi 19 octobre de 9h30 à 11h30 / Ateliers « *DEEP* » (Dynamiser l'Emploi & Echanges sur vos Projets) le lundi 16 octobre de 9h30 à 11h. Contact : 02.98.21.13.14. Facebook : Maison de l'Emploi du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes et sur www.maison-emploi-lesneven.fr.

ANIMATIONS SUR LE TERRITOIRE

♣ Ti ar Vro Leon et l'association Kroaz-Hent organisent une **après-midi chantée** à Plabennec le vendredi 6 octobre. Sur scène, des chants en breton, bien connus dans la région. Le public pourra accompagner les groupes ou les personnes qui se produiront sur scène : Tokoù round, Jakez Ar Borgn, la chorale de la Marpa de Ploudaniel...Ce rendez-vous festif est gratuit et ouvert à tous ! Il est encore possible de s'inscrire pour chanter sur scène, lancez-vous ! Vendredi 6 octobre à 14h, Salle Tanguy Malmanche à Plabennec. Contact : Ti ar Vro Leon au 09.83.22.42.96.

♣ **La pièce de théâtre « Pas sans moi »** écrite et mise en scène par le théâtre du Grain de Brest, jouée par 12 comédiens de 40 à 78 ans, sera jouée dans le cadre de la semaine bleue : à l'Astrolabe au Relecq-Kerhuon, le vendredi 6 octobre à 14h30 et à la salle Ar Stivell à Milizac le dimanche 8 octobre à 15h. « Pas sans moi » est une pièce de Théâtre participative créée par le Théâtre du Grain à l'initiative du Centre Socio culturel intercommunal du pays de Lesneven et du Centre Socioculturel de Lesneven.

♣ **Loto** : L'APEI les Genêts d'or organise un loto au profit des personnes en situation de handicap le samedi 7 octobre à 20h, à la salle Marcel Bouguen à Plabennec. Liste des lots : 1 Téléviseur LCD 122 cm, 1 bon d'achat de 400 €, 1 Bon d'achat de 200 €, 2 Bons d'achat de 150 € chacun, 1 Ordinateur portable, 1 Weekend en mobile home à Pont-Aven et de nombreux autres lots + lots de consolation. Sur place : buvette, casse-croute, gâteaux.

♣ **Rand'eau** à Landéda : dimanche 8 octobre, une randonnée sur le thème de l'eau sera co-organisée par le Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon et la commune de Landéda, en partenariat avec le Comité de développement du Pays de Brest et les associations locales. Le circuit de 5 km, ponctué d'arrêts, permettra d'aborder différentes thématiques liées à l'eau. Les départs se feront à partir de 13h30 de la salle de Kervignon par groupe de 20 personnes accompagné d'un guide. A noter que les randonneurs seront ramenés au point de départ en tracteur après le dernier arrêt !

♣ L'Association Nepal Bretagne organise le dimanche 8 octobre, comme l'an passé un **repas népalais solidaire** afin de poursuivre ses actions dans le Nord Est du Népal. Cette année, ainsi qu'en 2018, nous allons également nous engager dans la prise en charge du salaire d'un professeur de collège de Nunthala qui deviendra alors Lycée. Salle Polyvalente à partir de 12h à Kerlouan. Tarif : adulte 12 € - enfant 6 € (moins de 6 ans), boisson non comprise. A emporter à partir de 11h : 10 €. Réservations : Patrick Warnesson au 06.11.72.36.27 / Jean Jacques Lebars au 02.98.83.94.35 / Jopic Uguen au 06.08.50.84.81.

♣ Centre Socioculturel : « La Semaine Bleue » se clôture par un **après-midi dansant** le dimanche 8 octobre à 14h30 à la Salle Communale de Saint-Méen. Ouvert à tous, gratuit. Réservation au Centre Socioculturel Intercommunal. Tél: 02.98.83.04.91.

♣ **16^{ème} édition Rando La Ianis** : à vélo ou à pieds, tous solidaires contre la leucodystrophie dimanche 15 octobre à Ploudaniel. Petit déjeuner d'accueil offert dès 8h. Inscriptions sur place et départ libre dès 8h. Tarif : 5€ minimum.

♣ **Choucroute alsacienne - soirée dansante** : samedi 28 octobre à 19h30 à l'Espace Brocéliande. Apéritif – Choucroute aux 5 viandes – Assiette de fromages – Dessert. Tarif : Adultes 18 € - Enfants (-12ans) 5 €. Réservation : 02.98.83.75.69 (Dédé) ou 06.02.24.51.09 (Yvelyne). Organisé par les Comités de Jumelage de Ploudaniel et Fréland. Animateur « Le Complice » de Guilers (Chansons et Parodies).

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE LOCALE DE LA CÔTE DES LÉGENDES

(Brignogan-Goulven- Guissény- Kerlouan- Plounéour- St Frégant)

Samedi 7 octobre à 18h messe à Plounéour. **Dimanche 8 octobre** messe à 10h30 à St Frégant.

Samedi 14 octobre à 18h messe à Goulven (messe bilingue français-breton).

Dimanche 15 octobre à 10h30 messe à Guissény. (Journée missionnaire mondiale).

Inscriptions au Catéchisme pour les enfants de CE et CM des écoles publiques de Brignogan – Goulven-Kerlouan. Les parents sont invités à venir inscrire leur(s) enfant(s) au presbytère de Plounéour le samedi aux heures de permanence de 10h à 11h30.

Secours Catholique de la Côte des Légendes :

Le dimanche 8 octobre à 15h, le groupe vocal les « **Paotred Pagan** » donnera un concert à St Frégant dans la salle multifonctions. Les bénéficiaires de ce concert seront versés au **Secours Catholique pour son action locale et internationale au Sénégal...** « Donner, c'est déjà agir » La Participation est libre.

Messes en semaine : Brignogan, messe à la sacristie (à droite en haut de l'église): à 18h le mardi et le vendredi.

Permanences assurées à la maison paroissiale (presbytère) de Plounéour de 10h à 11h30 du Lundi au Samedi. Maison paroissiale (Presbytère) de Plounéour - Tél. : 02.98.83.40.59 – Adresse mail : paroisse.trez@orange.fr

Équipe de Ménage :

07/10: M.Y. Abiven et M. Le Guen

14/10 : J. Calvez et S. Lyvinec

21/10 A. Bianéis et A. Loaëc

28/10 : M.C. Droff et B. Grall

04/11 : A. Creff et M.F. Aballéa

11/11 : P. Bizien et C. Le Borgne

Équipe Liturgique :

08/10 : Jo Droff et A. Bianéis

CINÉMA EVEN

« Le sens de la fête » : Comédie – Jeu 5/10 à 20h15, Sam 7/10 à 20h15 et Dim 8/10 à 15h45

« Seven sisters » : Science-fiction, thriller - Ven 6/10 à 20h15 et Dim 8/10 à 20h15

« Opération casse-noisette 2 » : Animation, famille – Dim 8/10 à 10h45

« On the milky road » : Drame – Lun 9/10 à 20h15

Prochain bulletin le jeudi 19 octobre

CONSEIL MUNICIPAL : Compte-rendu de la réunion du 22 septembre 2017

13 conseillers présents. Absente excusée : Gislaine MORRY

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le compte-rendu de la dernière réunion en date du 8 juin 2017.

1- CLCL – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

M. Bernard Tanguy, Président de la Communauté de Communes de Lesneven Côte des Légendes (CLCL) a présenté aux membres du Conseil le rapport d'activités 2016.

2- VILLA GALLO-ROMAINE

Une réflexion est engagée avec la Région, le Département et la Communauté de Communes sur l'acquisition de la parcelle comprenant la villa gallo-romaine à Kéradennec. Cette vaste villa gallo-romaine a été occupée du 1^{er} au 4^{ème} siècle après Jésus-Christ. Elle présente un état remarquable de conservation. Le site a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 12 mai 2000. Une partie des objets découverts est actuellement conservée au Musée du Léon de Lesneven.

La visite du 11 mai 2015 des archéologues du Département et de la DRAC Bretagne a montré le bon état de conservation du site depuis la fouille de 1970 bien qu'il soit reparti sous couvert végétal. L'ensemble des acteurs présents se sont unanimement accordés sur l'intérêt départemental du site en particulier sur son potentiel et ses perspectives de valorisation. La rencontre du 11 février 2016 a confirmé les perspectives d'avenir du site.

La Région et le Département subventionneraient à hauteur de 70% l'achat de terrains en vue de la création d'une réserve archéologique. Une demande sera effectuée auprès de la Communauté de Communes pour réaliser l'étude du projet (aménagement des lieux et fonctionnement du site).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent, par 11 voix pour et deux contre, la réalisation d'une étude par la Communauté de Communes de Lesneven Côte des Légendes.

3 – FORFAIT ECOLES PUBLIQUES

Une demande de participation financière aux frais de fonctionnement a été reçue pour un enfant de la commune scolarisé à l'école publique des Sources du Drennec. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une contribution de 350 € par élève scolarisé en primaire et maternelle dans les écoles publiques extérieures pour l'année scolaire en cours.

4 – CONTRAT D'ASSURANCE PREVOYANCE- MAINTIEN DE SALAIRE

L'association du personnel des collectivités locales des cantons de Lannilis, Lesneven et communes limitrophes souhaite dénoncer le contrat de prévoyance du personnel communal. Les taux de cotisations ont fortement augmenté. Suite à ce constat, l'association sollicite chaque commune afin de connaître la position des élus sur la possibilité de proposer directement cette prestation aux agents. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'est pas favorable pour verser une participation.

5- BUDGET DU SERVICE DES EAUX -DECISION MODIFICATIVE N°1/2017

Le Trésorier nous demande de modifier des écritures relatives au paiement de la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique. Il convient donc de procéder à la modification de l'imputation du compte 6378 vers le compte 701249. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative.

6 – GARDERIE PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé l'application du nouveau règlement de la garderie périscolaire intercommunale.

7 – CONTRAT DE PARTENARIAT – REGION -REHABILITATION DU PRESBYTERE

Le 20 juin 2017, Madame le Maire a présenté le projet au Comité Unique de Programmation du Pays de Brest. Un accord de principe a été donné pour une subvention de 30 000€. Il convient de constituer un nouveau dossier de demande de subvention pour un accord définitif de la Région. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter la subvention de la Région au titre du contrat de partenariat.

8- FINANCEMENT DE MATERIELS DE DESHERBAGE ALTERNATIF AU DESHERBAGE CHIMIQUE

La commune de Saint-Frégant est une commune qui applique le « Zéro Phyto ». Pour l'entretien courant du terrain des sports, il serait souhaitable d'acquérir une herse étrille spéciale gazon. Ce matériel est dans la liste des matériels éligibles à subvention de la Région à hauteur de 50%. Cet achat nous permettra de mutualiser du matériel avec les communes voisines.

Des devis ont été reçus par la commune. L'entreprise la moins-disante est le Garage Gentil pour un équipement s'évaluant à 2 148€ TTC. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter la subvention de la Région au titre du dispositif intitulé « Financement de matériels de désherbage alternatif au désherbage chimique ».

9- CONVENTION FINANCIERE RELATIVE A L'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNE DE SAINT-FREGANT-Rénovation

Armoire EP C1-C2-C3

Suite au passage des agents du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF), il a été constaté un dysfonctionnement des trois armoires d'éclairage public. Le SDEF, via un conventionnement, propose de réaliser des travaux de rénovation de ces armoires pour un montant de 5870 € HT. La commune participera à hauteur de 50%. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec le SDEF.

10- REFERENT PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) COMMUNAL

Le Conseil Municipal a procédé à la nomination du référent Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) communal. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, a ainsi été nommé Monsieur Jean CALVEZ.

- QUESTIONS DIVERSES

- Foyer des jeunes

Une réflexion est engagée sur le poste de l'animatrice jeunesse. Son contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) se termine début janvier 2018. Le contrat aidé ne peut pas être renouvelé. Une rencontre avec Familles Rurales de Guisseny est envisagée afin d'étudier une éventuelle mise à disposition pour le foyer des jeunes et la garderie périscolaire.

- Régime indemnitaire du personnel

Un agent a formulé une demande concernant l'augmentation de son régime indemnitaire. Cette demande sera examinée au prochain budget.

- Demande de subvention

Un accord de principe a été donné pour l'association « La Rurale » qui organise une course cycliste, l'Essor Breton, avec une arrivée à Saint-Frégant le dimanche 6 mai 2018.

- INFORMATIONS

-Aménagement du centre-bourg : Un atelier de l'institut de géo architecture de Brest va mobiliser un groupe de 5 à 7 étudiants encadrés par deux enseignants du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018. Une restitution de leur travail de mi-parcours sera réalisée en décembre ou en janvier. Ces étudiants passeront trois demi-journées par semaine sur le terrain. Une restitution définitive sera organisée fin mars 2018.

-Numérotation : Le travail se poursuit. Plusieurs fêtes de quartiers ont été propices aux échanges. Un point sera fait au prochain conseil municipal.

-Elagage : Un contrat a été signé pour une durée de trois ans avec l'entreprise CABON pour un coût total de 4 061 € TTC par an.

-Presbytère : un point sur l'avancement des travaux a été réalisé.

-Blason : Plusieurs organismes sollicitent la commune pour inscrire un blason sur des documents officiels. Toute personne ayant des idées de logo qui symboliserait l'emblème de la commune peut se mettre en relation avec la mairie.

-Pétition : Une personne de la commune nous a alerté par rapport à la vitesse excessive sur la départementale entre Saint-Frégant et Kernouës. Elle souhaiterait une limitation de vitesse. Une pétition a été signée par des habitants des communes de Kernouës et de Saint-Frégant. Elle est à disposition en mairie.

-Le repas de la municipalité, réservé aux personnes de 70 ans et plus, sera servi le samedi 2 décembre 2017 à 12h00 à l'Espace multifonctions. Les personnes ne pouvant se déplacer pourront s'inscrire en mairie afin de recevoir un colis.

-Les Vœux du Maire à la population auront lieu le vendredi 12 janvier 2018 à 19h00 à l'Espace multifonctions.